



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département présidentiel

Service de surveillance des communes

Service de surveillance
des communes
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3964
1211 Genève 3

N/réf. : GZU/IGA/98/17

Ville de Genève Administration centrale
Reçu 20 FEV. 2017
Séance C.A. du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

Genève, le 16 février 2017

DIFFUSION

MM. Barazzone
Pagani
Mmes Salerno
Alder
M. Kanaan
Mmes Charollais
Heurtault-Malherbe
Luthi
Bohler
Demazure
MM. Moret
Burri
Macherel
Krebs
Chrétien
Lupini
Vicente
Mermillod
Schweri

SCM
Service juridique
Dossiers-Documentation

Concerne : Crédit de 447 950 F destiné aux frais induits par le transfert des collections patrimoniales de la Bibliothèque de Genève (BGE) au nouveau dépôt situé à la rue du Stand 22, sur la parcelle N° 4210, feuilles 5 et 6 de Genève, section Plainpalais, propriété de la Ville de Genève

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 7 février 2017, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie au :

- Service de surveillance des communes - secteur finances communales

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Sauf remarque du service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 88, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.


Guillaume Zuber
Directeur

Date réelle d'affichage : 16 février 2017
Date légale d'affichage : 16 février 2017
Fin délai référendaire le : 28 mars 2017